

# SNES Versailles SPÉCIAL STAGES SYNDICAUX 2019-2020

Supplément au SNES Versailles n°1 de septembre 2019

## Ensemble, avec le SNES-FSU, s'informer, se former, débattre et agir !

### La formation syndicale : un outil essentiel pour la Profession et un droit à faire vivre !

« J'ai eu une réponse sur le point précis qui m'intéressait, mais surtout eu des réponses à des questions que je ne m'étais jamais posées ! » Ces paroles d'une collègue qui a participé à un stage syndical de notre académie résumant en quelques mots tout l'intérêt d'une participation aux stages de formation syndicale organisés par le SNES-FSU.

Droits et carrière des personnels, réformes du système éducatif, faire face au néo-management dans son établissement, agir en Conseil d'Administration, TZR, entrée dans le métier... cette année encore, les sujets de réflexion et d'action ne vont pas manquer, d'autant plus que les annonces gouvernementales montrent toute leur cohérence : un affaiblissement du Service public d'Éducation et une remise en cause des droits des personnels, qu'il faudra continuer de combattre avec détermination.

Participer à un stage syndical du SNES-FSU, c'est donc prendre le temps de s'informer sur des questions d'actualité, en bénéficiant de l'expertise du SNES-FSU sur de nombreux thèmes. C'est aussi avoir la possibilité de mener une réflexion entre collègues, loin des injonctions et des pressions hiérarchiques. C'est donc, en définitive, se donner les moyens de reprendre la main sur son métier !

La participation à ces stages est un droit : chaque fonctionnaire enseignant dispose d'un droit à 12 jours par an pour congés de formation syndicale avec traitement intégral.

**Participer à ces stages c'est se donner les moyens d'agir !  
N'hésitez plus, inscrivez-vous !**

*Sophie Vénéitay, Pascale Boutet, Marie Chardonnet,  
Maud Ruelle-Personnaz et Antoine Tardy,  
co-secrétaires généraux du SNES-FSU Versailles*

### Stage académique

#### « Lycée, bac : faire un premier bilan des réformes et organiser l'action ! », le vendredi 11 octobre à Paris

Dès le jour de la pré-rentrée, les effets du lycée Blanquer ont été visibles : **emplois du temps complexes, disparition du groupe classe, équipes pédagogiques pléthoriques...** Et d'autres conséquences que le SNES-FSU a déjà pointées se font déjà sentir : **inégalités dans l'offre de formation, options fragilisées, dégradation des conditions de travail...** La Profession s'est fortement mobilisée, notamment en fin d'année, mais le Ministre s'est entêté, a refusé le dialogue et a même franchi les limites de la légalité lors de la session 2019 du bac.

Alors qu'un des objectifs de cette réforme est de faire exploser le cadre national des enseignements et des diplômes et ainsi de renvoyer au local la plupart des décisions, **il est indispensable de s'appuyer sur un cadre collectif pour échanger et construire l'action.**

→ La section académique du SNES-FSU propose donc un stage syndical pour confronter les expériences de mises en place de la réforme, les conséquences pour les

élèves, les personnels et ainsi tirer un premier bilan concret. Ce bilan servira à alimenter les actions à venir et les communications à destination de la presse et des parents.

**Précisions** : si ce stage est centré sur la réforme du lycée, il est bien évidemment ouvert à tous les collègues, qu'ils soient en collège ou en lycée : en effet, les professeurs de collège sont aussi concernés, notamment parce qu'ils ont dû endosser la responsabilité d'informer les familles de 3<sup>ème</sup>. Plus largement, ce stage permettra de montrer la cohérence de cette réforme avec celles de ces dernières années (collège, DNB, évaluation...). C'est bien l'organisation et l'avenir du 2<sup>nd</sup> degré qui est en jeu à travers ces réformes ; **nous sommes donc tous concernés !**

**Vendredi 11 octobre de 9h30 à 17h  
à la section nationale du SNES-FSU à Paris  
(46 avenue d'Ivry, 75013 Paris,  
métro Olympiades ligne 14)**

#### SOMMAIRE :

p.I : Éditorial et stage académique « Lycée, bac : faire un premier bilan des réformes et organiser l'action ! »

p.II et III : Programme et calendrier des stages  
p.IV : Modalités d'inscription aux stages